

LES DANGERS DE L'ASPARTAME ET LE SILENCE DES AUTORITÉS PUBLIQUES

LE 15 MARS 2011 MARIE-MONIQUE ROBIN

Dans son nouveau livre, *Notre poison quotidien*, Marie-Monique Robin s'attaque à l'aspartame et à la façon dont cette substance a été mise sur le marché. OWNI publie les bonnes feuilles de son enquête.

Dans son livre *Notre poison quotidien* aux éditions de la Découverte (à paraître le 24 mars) et dans le documentaire (diffusé le 15 mars sur Arte), Marie-Monique Robin revient sur trois cas emblématiques des problèmes liés à l'industrie agroalimentaire : les pesticides, l'aspartame et le bisphéno A. Elle s'arrête notamment sur l'aspartame (E951), édulcorant de synthèse au pouvoir sucrant deux cents fois supérieur à celui du sucre de canne et découvert par James Schatter, chimiste de la société pharmaceutique G.D. Searle. L'aspartame est composé de trois molécules : l'acide aspartique (40%), la phénylalanine (50%) et le méthanol (10%). Ce sont les effets nocifs potentiels de chacune de ces trois molécules qui alimentent la controverse depuis quarante ans.

MM Robin rappelle dans son enquête la polémique importante qui a précédé l'homologation de l'aspartame par la Food and Drugs Administration. Celle-ci fut prononcée peu après la nomination d'un certain Donald Rumsfeld à la tête de Searle. Et cette décision enclencha l'effet "boule-de-neige" dans les administrations européennes qui prirent le même chemin, autorisant tour à tour l'aspartame. OWNI publie les bonnes feuilles du livre de Marie Monique Robin sur le silence des autorités publiques en réponses aux différentes alertes sur les méfaits possibles de cet édulcorant.



Le savant n'est pas l'homme qui fournit de vraies réponses, c'est celui qui pose les vraies questions.

Claude Lévi-Strauss.



« Ceux qui attaquent la sécurité de l'aspartame attaquent aussi les décisions indépendantes des autorités sanitaires et réglementaires du monde entier. Le fait est, Monsieur le sénateur, que *toutes les autorités ou institutions scientifiques, médicales ou réglementaires*, non seulement des États-Unis mais aussi partout dans le monde, qui ont *examiné le dossier scientifique concernant la sécurité de l'aspartame* sont toutes parvenues, *indépendamment et séparément* à la même et unique conclusion, à savoir que l'aspartame est sans danger¹. » Ces fortes paroles de Robert Shapiro sont particulièrement savoureuses quand on sait que l'aspartame doit son succès mondial à un (peu reluisant) « effet de troupeau », ressemblant à s'y méprendre à celui qui conduisit les moutons de Panurge à leur perte.

Dans *Le Monde selon Monsanto*, j'ai longuement évoqué le parcours de l'ambitieux et arrogant patron de la firme de Saint Louis, qui voulait révolutionner la planète avec les OGM. Il a commencé sa (fulgurante) carrière comme avocat chez... Searle. En 1983, il est nommé P-DG de NutraSweet, la filiale de la firme pharmaceutique chargée de produire l'aspartame (qui est vendu aux États-Unis sous le nom de « NutraSweet »). Il est confirmé dans ses fonctions en 1985, lorsque Searle est rachetée par... Monsanto, dont il prendra la tête en 1995².

1987 : les révélations de la commission Metzenbaum du Sénat américain

En ce jour de novembre 1987, Robert Shapiro est cité comme témoin dans une audition sénatoriale à Washington, organisée par Howard Metzenbaum, un élu démocrate de l'Ohio qui n'a jamais fait mystère de son opposition à l'aspartame. Conscient que l'interdiction pure et simple de l'édulcorant est un mirage hors de portée, il bataille alors pour obtenir ce qu'il considère comme une mesure de salubrité publique, à savoir l'étiquetage obligatoire de la quantité d'aspartame contenue dans les produits alimentaires. Lors d'une séance du Congrès qui s'est tenue le 5 mai 1985, il s'interrogeait déjà en ces termes : « Avec toutes les inquiétudes concernant la sécurité du NutraSweet, est-ce qu'il n'est pas sensé, logique, que les individus et leurs médecins sachent combien d'aspartame contient leur soda light ? En quoi est-ce si terrible d'indiquer la quantité ? De quelle autre manière un consommateur ou son médecin peut-il savoir s'il a dépassé les limites d'une consommation raisonnable, tout particulièrement pendant les mois d'été³ ? »

J'ai consulté les cinq heures d'enregistrement de l'audition du 3 novembre 1987, disponibles sur le site de la chaîne parlementaire C-Span⁴. Et je dois dire que j'ai été fascinée par la capacité des Américains à débattre très officiellement toute une série de vérités fort dérangementes, même si cela ne change pas grand-chose au bout du compte – en l'occurrence, l'aspartame n'a toujours pas été interdit ni même étiqueté près d'un quart de siècle plus tard. C'est ainsi que j'ai découvert que le Pentagone avait mis la substance sur une liste de produits candidats pour le développement d'armes chimiques. Ou que pas moins de dix hauts fonctionnaires de la FDA, qui avaient œuvré dans l'entourage d'Arthur Hayes, le patron de l'agence fédérale de 1981 à 1983, pour ficeler l'homologation de l'aspartame d'abord pour les produits secs (1981), puis pour les boissons gazeuses (1983), avaient ensuite été recrutés par Searle ou Monsanto. Parmi eux : un certain Michael Taylor.

Dans mon enquête sur Monsanto, j'ai raconté comment cet avocat d'un cabinet conseil de la multinationale avait été nommé en 1991 numéro deux de la FDA (où il restera trois ans) pour rédiger la (non)-réglementation des OGM, puis deviendra en 1998 vice-président de Monsanto, firme pionnière en la matière. Considéré comme l'archétype de la pratique des « portes tournantes », il avait commencé son activité pendulaire entre les secteurs privé et public dès le début des années 1980, puisqu'il représenta la FDA lors du Public Board of Inquiry sur l'aspartame. Quant à Arthur Hayes, qui quitta l'agence en novembre 1983, dès sa mission accomplie, il devint consultant de Burson-Marsteller, l'une des firmes de communication préférées de NutraSweet et de Monsanto⁵.

J'ai découvert aussi que, sollicité par le sénateur Metzenbaum, le Government Accountability Office (GAO), considéré comme le « bras investigateur du Congrès », avait entendu soixante-sept scientifiques : « Plus de la moitié avait déclaré avoir quelques inquiétudes concernant la sécurité de l'aspartame » – douze d'entre eux avaient reconnu « être très préoccupés⁶ ». Et j'ai découvert encore que, cinq ans après sa mise sur le marché, l'aspartame était le produit pour lequel la FDA avait reçu le plus de plaintes spontanées, dont 3 133 concernaient des « troubles neurologiques ».

Pour incarner les (nombreux) « effets secondaires » – j'y reviendrai – de la poudre blanche qui a « conquis les papilles des Américains », selon les termes du sénateur Metzenbaum, celui-ci a convié le major Michael Collins, un pilote de l'US Air Force. Adeptes des footings carabinés (« sept à dix kilomètres dans le désert du Nevada »), l'officier avait pris l'habitude de boire « au moins un gallon [3,8 litres] de Coca light par jour ». Progressivement, il est pris d'imperceptibles tremblements dans les bras et mains ; puis, le 4 octobre 1985, il perd conscience et fait une crise d'épilepsie. Après un arrêt maladie, il s'envole pour le désert australien où il est privé de sa boisson favorite : les symptômes disparaissent. De retour aux États-Unis, il reprend ses bonnes vieilles habitudes. Et les tremblements reprennent, jusqu'à une nouvelle crise d'épilepsie. Un médecin lui recommande d'éviter tous les produits contenant de l'aspartame : « Je l'ai fait, a-t-il expliqué la voix émue, et tous mes symptômes ont définitivement disparu. Mais depuis, je n'ai plus le droit de voler, car l'armée considère que je suis invalide⁷ ... »



D'aucuns diront que ce témoignage est « anecdotique ». Mais tel ne fut pas l'avis de Richard Wurtman, une sommité américaine dans le domaine de la neurologie, qui dirigeait alors le centre de recherche clinique du célèbre Massachusetts Institute of Technology (MIT). Lors de son audition au Sénat, il a présenté une étude qu'il avait conduite sur deux cents consommateurs d'aspartame souffrant de crises d'épilepsie, assorties de migraines et de vertiges fréquents, alors qu'ils n'avaient aucun antécédent ni aucune cause physiologique détectable⁸. Avec l'assurance tranquille du spécialiste à qui on ne peut en compter, le docteur Wurtman a expliqué que l'origine de ces troubles pouvait être la phénylalanine, un acide aminé sur lequel il « travaille depuis quinze ans et sur lequel son laboratoire a publié plus de quatre cents études ». Coupant court aux (pauvres) arguments des représentants de NutraSweet, qui ont répété à l'envi que « les acides aminés de l'aspartame sont identiques à ceux que l'on trouve dans les protéines des aliments », le neurologue a au contraire affirmé que la « consommation d'aspartame n'avait rien à voir avec celle d'une protéine normale, parce que la phénylalanine n'est pas associée à d'autres acides aminés. C'est pourquoi elle a un effet bien supérieur sur le plasma sanguin, ce qui peut affecter la production des neurotransmetteurs et les fonctions du cerveau ».

« Combien d'études ont été réalisées pour mesurer les effets de l'aspartame sur le cerveau ?, a demandé le sénateur Metzenbaum.

– À ma connaissance, aucune », a répondu sans hésiter le docteur Wurtman, qui a alors raconté des choses fort intéressantes...

Les manœuvres de l'ILSI

En 1980, le neurologue avait témoigné devant le Public Board of Inquiry en faveur de l'aspartame : il estimait qu'incluse dans des produits secs, la substance ne présentait que des risques infimes, car sa consommation resterait limitée. Il travaillait alors comme consultant pour l'International Life Sciences Institute (ILSI), l'organisme de « recherche » fondé en 1978 à Washington par des fabricants de l'agroalimentaire (voir *supra*, chapitre 12), dont le directeur était Jack Filer, un scientifique de l'université de l'Iowa qui avait « testé » l'aspartame pour le compte de Searle.

En 1983, Richard Wurtman apprend que la firme a demandé une extension de l'homologation du NutraSweet pour la fabrication de sodas. Il s'en inquiète auprès de l'ILSI, car, connaissant l'engouement de ses compatriotes, notamment des enfants, pour les boissons gazeuses, il craint qu'un apport massif de phénylalanine dans la chaîne

alimentaire n'entraîne de graves conséquences sanitaires. Il propose donc de conduire une étude pour mesurer la capacité de l'aspartame à « modifier la chimie du cerveau » et à « favoriser le déclenchement de crises d'épilepsie⁹ ». Informé de son projet, Gerald Gaull, le vice-président de Searle, lui rend visite dans son laboratoire du MIT et le menace de faire jouer son droit de veto auprès de l'ILSI pour que les fonds que lui verse l'organisme soient coupés. « J'ai compris que l'industrie n'avait aucune volonté de tester véritablement les effets potentiels de son produit, a expliqué Richard Wurtman lors de l'audience, et j'ai décidé de me passer de son aide financière. »

Au moment de démissionner de son poste de « consultant », il écrit une lettre à Robert Shapiro : « Cher Bob, je pense que tu seras d'accord avec moi si je dis que ce que j'apporte à Searle, c'est ma capacité de lui dire des choses qu'elle préférerait ne pas entendre pour l'aider à trouver des solutions. L'une de ces choses, c'est que certains consommateurs peuvent développer des symptômes médicaux significatifs s'ils ingèrent de grandes quantités d'aspartame, notamment lorsqu'ils suivent un régime pour perdre du poids. Si les études financées par Searle sont censées contribuer à la compréhension des symptômes de ces gens-là, alors les études doivent les inclure et ne pas se limiter à ceux qui ne consomment qu'un ou deux sodas par jour¹⁰. » Lors de l'audience, le docteur Wurtman a stigmatisé les « études financées par l'industrie qui ne durent qu'un ou deux jours avec une ou deux doses d'aspartame. Comme nous savons que les symptômes apparaissent généralement après plusieurs semaines de consommation de la substance, les études d'un ou deux jours ne servent à rien ». « Le problème, a-t-il poursuivi, c'est qu'il n'y a pas d'argent public pour conduire de vraies études. Je connais plusieurs collègues qui ont déposé des projets et à qui on a répondu qu'il fallait demander le soutien de l'industrie. Moi-même, je poursuis mes travaux en puisant sur les fonds propres de mon laboratoire. »

Ce système pervers, qui permet aux fabricants de verrouiller la recherche sur leurs produits, a été confirmé par deux autres scientifiques auditionnés par les sénateurs. « Les effets de la phénylalanine sur les fonctions cérébrales des humains n'ont jamais été étudiés, a ainsi déclaré Louis Elsas, un généticien de l'université Emory d'Atlanta. Des millions de dollars ont été dépensés pour des études inutiles qui n'ont jamais traité ces questions. » Spécialisé en pédiatrie, le chercheur s'inquiétait particulièrement des effets de l'acide aminé sur les fœtus. « Nous savons que le niveau de phénylalanine présent dans le sang de la mère est quatre à six fois supérieur après avoir passé le placenta et la barrière sang-cerveau¹¹ du fœtus, a-t-il expliqué. Cette capacité de concentration peut entraîner un retard mental, des microcéphalies et des malformations congénitales. Selon le même mécanisme, il pourrait se produire des dommages cérébraux irréversibles chez les bébés de zéro à douze mois. »

« Avez-vous eu des contacts avec l'ILSI ?, a demandé Howard Metzenbaum.

– Oui, et ce ne fut pas une bonne expérience, a répondu le docteur Elsas. Comme j'avais exprimé en privé et publiquement mes inquiétudes, l'ILSI m'a demandé d'écrire un projet de recherche. Ce que j'ai fait, mais je n'ai jamais eu de réponse. En revanche, j'ai vu que le protocole de l'étude que j'avais élaboré a été repris par des laboratoires payés par l'industrie. »

Endocrinologue et professeur de médecine à l'université de Californie, William Partridge a vécu une expérience similaire avec l'ILSI, qui « systématiquement a réservé ses fonds à des alliés au sein de la communauté scientifique en refusant son soutien à ceux qui soulevaient des questions sanitaires((*Ibid.*)) ». Travaillant spécifiquement sur le transport de la phénylalanine à travers la barrière sang-cerveau, il a déposé deux projets de recherche sur les effets de l'aspartame sur le cerveau des enfants, mais ils ont été refusés.

Face à ces accusations circonstanciées, les représentants ou collaborateurs de l'ILSI ont fait bien pâle figure. Parmi eux, John Fernstrom, psychiatre à l'université de Pittsburgh, a essayé de botter en touche. « Je ne peux pas imaginer qu'un enfant boive cinq canettes de coca light par jour, la quantité nécessaire pour qu'il atteigne la DJA de l'aspartame, a-t-il ironisé. C'est impossible ! » Puis, il s'est lancé dans une discussion surréaliste sur la « vitesse de dégradation de l'aspartame », qui serait « cinq fois plus rapide chez les rats que chez les hommes ». Manifestement exaspéré, le sénateur Metzenbaum a coupé court à sa langue de bois, en exhibant de derrière son pupitre, un à un, avec un sourire coquin, plusieurs dizaines de produits courants qui contiennent de l'aspartame : boissons gazeuses, chewing-gums, céréales, yaourts, médicaments, vitamines, etc. L'accumulation très théâtrale des produits a déclenché des salves d'applaudissement dans l'assistance.

Octobre 2009, la FDA persiste et signe : « La substance est sûre »

« Je n'ai aucun scrupule à dire que si nous basons la quantité d'aspartame autorisée dans

nos aliments sur les études de Searle, alors c'est un vrai désastre. » Après les embrouillaminis des scientifiques de l'ILSI, le témoignage de Jacqueline Verrett est apparu d'une étonnante limpidité, provoquant un silence religieux dans la salle de l'audience. Très stricte avec ses lunettes carrées et son tailleur de vieille fille rangée, le docteur Verrett a travaillé à la FDA comme biochimiste et toxicologue de 1957 à 1979. En 1977, elle fit partie de l'équipe de Jerome Bressler et eut donc accès aux données brutes des trois fameuses études (celle sur le DKP et les deux sur la tératogénicité) qui ont fondé la DJA de l'aspartame aux États-Unis comme en Europe (voir *supra*, chapitre 14). Avec un ton pince-sans-rire, elle a ironisé sur les « animaux remis dans l'étude après extraction de leurs tumeurs », « les rats morts, puis ressuscités » et a tranché : « Il est impensable qu'un toxicologue digne de ce nom, après avoir effectué une évaluation complète et objective de ces données, ne conclut pas qu'il est impossible d'interpréter ces études et qu'il faut les refaire. » Or, a-t-elle asséné, « j'ai vérifié la littérature scientifique récente et je n'ai trouvé aucune étude qui ait tenté de reproduire ces recherches pour résoudre les questions soulevées ; [...] de sorte que nous ne pouvons absolument pas être sûrs d'avoir la bonne DJA ».

Décédée en 1997, Jacqueline Verrett a publié en 1974 un livre iconoclaste intitulé *Eating May be Hazardous to your Health* (Manger peut être dangereux pour votre santé), où elle racontait son travail à la FDA. Bravant la réputation de la célèbre agence, elle n'hésitait pas à écrire : « Malheureusement, notre alimentation n'est pas la plus sûre du monde. [...] Si certains additifs alimentaires étaient réglementés comme des médicaments, ils seraient interdits, sauf à être vendus sur prescription médicale, et devraient alors être accompagnés d'une mise en garde pour les femmes enceintes¹². » Elle donnait l'exemple du colorant rouge citrus n° 2, qui provoque des « mort-nés, des morts fœtales et des malformations congénitales chez les animaux¹³ ». La toxicologue racontait aussi le rôle qu'elle a joué dans l'interdiction aux États-Unis du cyclamate (E 952, toujours autorisé en Europe). Le 1^{er} octobre 1969, elle avait provoqué un cataclysme en révélant sur la chaîne NBC les résultats d'une étude qu'elle avait menée sur 13 000 embryons de poussins. Elle leur avait injecté du cyclamate et ils étaient nés avec de « graves malformations congénitales » : « Colonnes vertébrales et pattes déformées, phocomélie¹⁴. »

Faisant le tour des centaines d'additifs alimentaires autorisés par la FDA, dont la « majorité n'a jamais été testée », elle déplorait : « Nous sommes tous embarqués dans une expérimentation gigantesque dont nous ne saurons jamais les résultats, du moins pendant notre vie. Quels sont les dangers des produits chimiques que nous mangeons ? Est-ce qu'ils provoquent le cancer ? Des malformations congénitales ? Des mutations ? Des dommages au cerveau, au cœur et de nombreuses autres maladies ? Nous n'en savons rien. [...] Il est possible que nous soyons en train de semer les graines d'une épidémie de cancers qui se développera dans les années 1980 et 1990¹⁵. »

Après avoir lu ce livre très démoralisant, j'ai pris contact avec la Food and Drug Administration à Washington. Le moment semblait propice, car le président Obama venait de confier, en mars 2009, la direction de l'agence à Margaret Hamburg, un médecin réputé pour son engagement dans la santé communautaire, domaine peu investi par l'industrie... Connaissant la procédure pour l'avoir utilisée lors de mon enquête sur Monsanto, je me suis adressée au service de presse et je suis tombée sur Mike Herndon, le fonctionnaire qui, après moult tergiversations, avait fini par me donner l'adresse électronique d'un personnage clé : James Maryanski, l'ancien directeur du département des biotechnologies de la FDA. Tout indique que Mike Herndon avait eu vent de mon film *Le Monde selon Monsanto*, où Maryanski faisait quelques révélations fracassantes sur les liens entre l'agence et la firme de Saint Louis, car il m'a gentiment envoyé promener ! Il m'a fallu écrire à Joshua Sharfstein, le bras droit de Margaret Hamburg, qui – preuve d'un changement Outre-Atlantique – m'a rapidement débloqué la situation. Voilà comment le pauvre Mike Herndon s'est retrouvé contraint de m'organiser un rendez-vous avec un certain David Hattan, le toxicologue en charge des additifs alimentaires à l'agence ! Quand, le 19 octobre 2009, je suis entrée dans le bureau du *senior toxicologist*, j'ai cru halluciner : c'était l'homme qui siégeait à gauche du *commissioner* Frank Young lors de la fameuse audition sénatoriale du 3 novembre 1987. Inutile de préciser que Young avait alors défendu mordicus l'homologation de l'aspartame, sous le regard approbateur de Hattan.



Je vous ai vu sur les archives de C-Span, lui ai-je dit, un rien amusée.

– Oui...

– Il y avait aussi votre collègue, Jacqueline Verrett, qui a écrit ce livre Eating May be Hazardous for your Health. Vous l'avez lu ?, ai-je

demandé, en tendant l'ouvrage à mon interlocuteur, passablement crispé.

– Non... a-t-il murmuré.

– Je vous prie de l'ouvrir à la page 96. J'aimerais avoir votre commentaire, car vous travaillez ici depuis très longtemps. Le docteur Verrett écrit : "Ce n'est pas que les décideurs gouvernementaux soient corrompus..." C'est une bonne nouvelle, n'est-ce pas ?, m'interrompis-je, en scrutant la réaction de David Hattan, qui opina du chef, avec un sourire figé. Puis, je repris ma lecture : "...mais leur sens du devoir est constamment érodé par leurs contacts avec l'industrie et leur souci pour les effets à court terme sur l'industrie plutôt que pour les effets à long terme sur les consommateurs." Partagez-vous ce constat ?

– Non, je ne suis pas du tout d'accord, me répondit le toxicologue. Je pense qu'aucun d'entre nous à la FDA estimerait faire son travail correctement s'il ne plaçait pas la sécurité du consommateur au-dessus de toute considération pour le bien-être de l'industrie. Cela reviendrait à subvertir le paradigme de l'évaluation de la sécurité. Vraiment, je ne suis pas du tout d'accord avec le docteur Verrett...

– Vous avez suivi de très près le processus d'homologation de l'aspartame, puisque vous êtes arrivé à la FDA au moment de la mise en place du Public Board of Inquiry, n'est-ce pas ?

– Oui...

– Le PBI, comme les autres groupes d'investigation de la FDA, s'est prononcé contre l'autorisation de l'édulcorant. Comment expliquez-vous que, quelques mois plus tard, la substance ait tout de même été autorisée, alors que l'opinion générale dans l'agence était que les études de Searle n'étaient absolument pas fiables ?

– Oh ! J'aimerais que vous consultiez nos archives pour que vous voyiez tout ce que la FDA a fait pour résoudre cette controverse. Cela a coûté des millions de dollars au fabricant, Searle... Nous ne défendons pas tout ce qui a été fait, ces études présentaient certes quelques erreurs et raccourcis... Vous savez, c'était avant l'instauration des "bonnes pratiques de laboratoire" et les exigences n'étaient pas aussi rigoureuses qu'aujourd'hui... Mais nous pensons qu'aucun des problèmes rencontrés n'était suffisamment sérieux pour invalider les résultats des études et le fait que la substance est sûre¹⁶ .



[...]

L'influence du financement de la recherche par l'industrie : le « *funding effect* »

« L'article que nous venons de publier montre une augmentation de l'incidence des tumeurs du cerveau ainsi qu'une gravité accrue des tumeurs cérébrales dans la population américaine qui ont commencé trois ans après la mise sur le marché de l'aspartame¹⁷ . » C'était le 18 novembre 1996, lors d'une conférence de presse, organisée à Washington. Y participaient Ralph Walton, l'avocat James Turner, le sénateur Howard Metzenbaum et John Olney. Ce dernier avait épluché les données de l'Institut national du cancer concernant les tumeurs cérébrales recensées de 1970 à 1992 dans treize zones géographiques des États-Unis, qui couvraient 10 % de la population américaine. « Nos résultats montrent une première hausse ponctuelle de l'incidence au milieu des années 1970, qui peut s'expliquer par l'amélioration des techniques de diagnostic, avait commenté le neurologue, puis, une deuxième hausse très nette de 10 % en 1984, qui s'est maintenue jusqu'en 1992. » Et de conclure : « Cette étude ne permet pas d'établir si l'aspartame cause ou non des tumeurs du cerveau, mais il est urgent de répondre à cette question avec de nouvelles études expérimentales bien conçues. »

La publication de John Olney avait provoqué beaucoup de remous médiatiques, au point que le célèbre magazine télévisé « 60 minutes » décida de consacrer une édition spéciale à l'aspartame. Désemparés face à la masse d'études concernant l'édulcorant, les producteurs de CBS avaient demandé à Ralph Walton de conduire une revue systématique de celles qui avaient été publiées dans des revues scientifiques à comité de lecture. Une première recherche sur différentes banques de données, dont MedLine, donna 527 références, dont le psychiatre ne garda que celles qui étaient « clairement liées à la sécurité du produit pour les humains ».



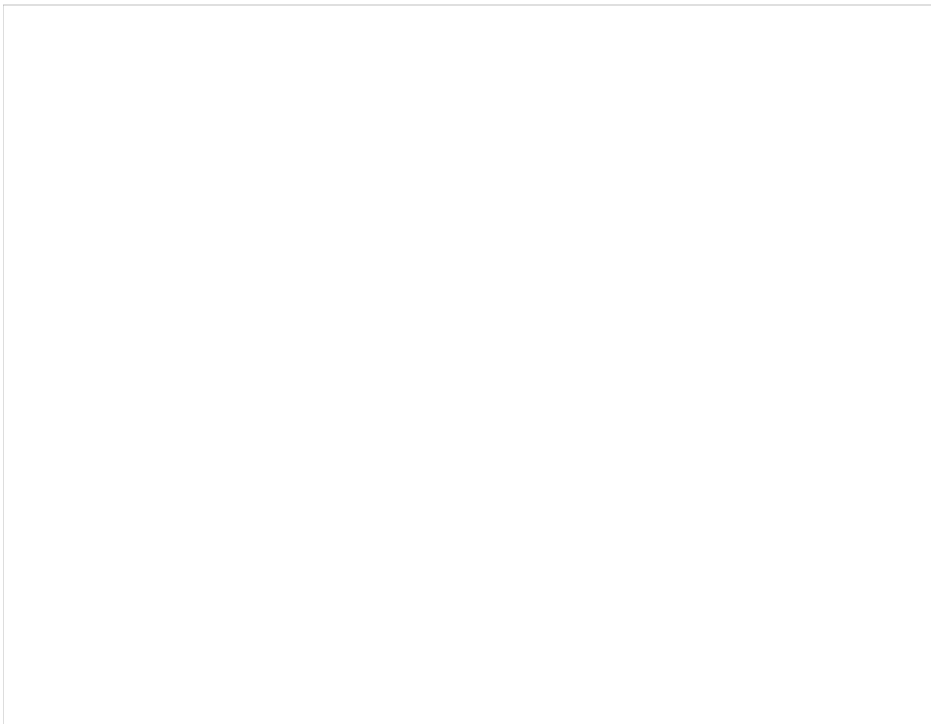
D'abord, me dit Ralph Walton, il faut noter que les trois études fondamentales de Searle, qui ont servi à calculer la DJA de l'aspartame, n'ont jamais été publiées ! Par ailleurs, sur les 166 études que mon équipe a finalement sélectionnées, 74 avaient été financées par l'industrie (Searle, Ajinomoto ou l'ILSI) et 92 par des organismes de recherche indépendants (des universités ou la FDA). 100 % des études financées par l'industrie concluaient que l'aspartame était sans danger. Sur les 74, plusieurs avaient été publiées plusieurs fois dans différents journaux, sous différents noms, mais c'était la même étude. Sur les 92 études indépendantes, 85 concluaient que l'édulcorant posait un ou plusieurs problèmes sanitaires. Les sept dernières avaient été conduites par la FDA et arrivaient aux mêmes conclusions que celles financées par l'industrie.

– Comment expliquez-vous cet incroyable résultat ?, demandai-je.

– Ah ! Vous savez l'argent est très puissant...



Le phénomène que Ralph Walton a constaté d'une manière flagrante a été qualifié de « *funding effect* » (que l'on pourrait traduire par « effet financement »). David Michaels décrit ainsi ce mécanisme fort inquiétant : « Quand un scientifique est recruté par une firme qui a un intérêt financier dans les résultats de l'étude qu'elle soutient, la probabilité que les résultats de l'étude soient favorables à la firme augmente considérablement. » Et le nouveau patron de l'OSHA de préciser : « Le fait qu'il y ait un enjeu financier lié aux résultats change la manière dont même les scientifiques les plus respectés abordent leur recherche et interprètent les résultats des expériences¹⁸. »



Le *funding effect* a été découvert par Paula Rochon, une gériatre de Boston, alors qu'elle comparait les tests cliniques de médicaments anti-inflammatoires non stéroïdiens, comme l'aspirine, le naproxène ou l'ibuprofène (Advil), utilisés pour traiter l'arthrite. Elle montra que les tests payés par l'industrie présentaient *toujours* des conclusions favorables, même si un examen attentif des données ne le confirmait pas¹⁹. Quatre ans plus tard, l'équipe du Canadien Henry Thomas Stelfox (université de Toronto) faisait le même constat pour les antagonistes du calcium, des médicaments prescrits pour soigner l'hypertension et suspectés de provoquer des infarctus. Les chercheurs ont examiné les articles publiés entre mars 1995 et septembre 1996 et classé leurs auteurs en trois catégories caractérisant leur position par rapport aux molécules : « favorable », « neutre » et « critique ». Résultat : 96 % des scientifiques « favorables » avaient un lien financier avec les fabricants d'antagonistes du calcium, contre 60 % des auteurs « neutres » et 37 % des critiques²⁰. Depuis, le phénomène a aussi été détecté pour les anticontraceptifs oraux, les médicaments pour le traitement de la schizophrénie, de la maladie d'Alzheimer ou du cancer²¹.

J'ai épluché attentivement la liste des soixante-quatorze études financées par les fabricants d'aspartame que Ralph Walton a établie, et l'une d'entre elles a attiré mon attention, car elle illustre bien le phénomène des « boîtes noires » que décrit Bruno Latour dans son livre *La Science en action*. En effet, pour qu'un énoncé scientifique devienne un fait établi, dont plus personne n'est en mesure de reconstituer la genèse, il faut que celui-ci soit largement cité dans de multiples articles scientifiques. « Un énoncé a valeur de fait ou de fiction non par lui-même, mais seulement parce que les autres énoncés font de lui plus tard, explique le philosophe. Pour survivre, ou pour acquérir le statut de fait, un énoncé a besoin de la génération suivante d'articles²². » Voilà pourquoi Searle et consorts ont *fait publier* plusieurs dizaines d'« études », qui n'ont jamais traité les questions essentielles, mais dont le but était *d'occuper le terrain de la littérature scientifique* : une étude *publiée* est une étude qui peut être *citée* et donc contribuer à transformer une « fiction » en « fait » et c'est encore plus efficace si on parvient parallèlement à bloquer la production d'études indépendantes sur les questions essentielles justement, une tâche dont l'ILSI s'est parfaitement acquitté.

Nous avons vu dans quelles conditions douteuses la DJA de l'aspartame avait été fixée en 1981. Dix ans plus tard, Searle demande à deux de ses scientifiques, Harriett Butchko et Krank Kotsonis, de publier un article sur le concept de la DJA, « en prenant comme exemple l'aspartame, un additif alimentaire largement utilisé », ainsi que le dit le préambule²³. C'est astucieux, car cela permet de poser d'emblée comme une « boîte noire » la DJA de l'aspartame, alors que quatre ans après l'audience sénatoriale, celle-ci est loin de faire l'unanimité : « L'OMS et les autorités réglementaires d'Europe et du Canada ont fixé une DJA de 40 mg/kg et la FDA de 50 mg/kg », écrivent ainsi les auteurs, qui truffent ensuite leur papier de multiples références (cinquante), principalement aux études financées par Searle (mais la source du financement n'est pas précisée), dont celles conduites par Jack Filer (neuf références), qui, on l'a vu, deviendra le directeur de l'ILSI ! Qui va vérifier que ces études, dont les auteurs prétendent qu'elles ont servi à fixer la DJA, sont toutes postérieures à 1979 ? Ou qu'une étude de l'incontournable Filer, censée confirmer l'innocuité de l'aspartame a duré... six heures, pendant lesquelles huit « adultes normaux » (quatre hommes et quatre femmes) ont ingéré 10 mg d'aspartame toutes les deux heures²⁴ ?

« Le problème, a commenté Ralph Walton, c'est que toutes ces études de faible qualité, voire biaisées, sont publiées dans des revues scientifiques à comité de lecture. On attend toujours la « réforme radicale » que Richard Smith a appelée de ses vœux. » Directeur du prestigieux *British Journal of Medicine*, l'homme avait fait sensation en avouant publiquement les limites et faiblesses du système du *peer review* (voir *supra*, chapitre 9), pourtant considéré comme le *must* en matière de publication scientifique. « Nous savons qu'il est coûteux, lent, enclin aux biais, ouvert aux abus, voire défavorable à la véritable innovation et incapable de détecter la fraude, écrivait-il. Nous savons aussi que les articles publiés qui émergent du processus sont souvent grossièrement déficients²⁵. »

Dans cet éditorial, qui fit grincer bien des dents (industrielles), Richard Smith racontait l'expérience menée par Fioda Godlee et deux collègues du journal : ils avaient pris une étude qui allait être publiée, dans laquelle ils avaient inséré volontairement huit erreurs. Puis ils avaient envoyé le texte à 420 relecteurs potentiels, dont 221 (53 %) ont répondu : le nombre moyen d'erreurs relevées était de deux, pas un seul relecteur n'a relevé plus de cinq erreurs et 16 % n'y ont vu que du feu...

L'Institut Ramazzini, « maison de ceux qui ont consacré leur vie à la recherche de la vérité »

« Cela fait vingt ans que je bataille pour que le National Toxicology Program (NTP) conduise une étude sur l'aspartame, m'a expliqué en 2009 James Huff, le directeur adjoint du département de la cancérogenèse chimique au National Institute of Environmental Health Sciences (NIEHS), qui dirigea le programme des monographies du CIRC [voir *supra*,

chapitre 10]. Malheureusement, la FDA s'y est toujours opposée, en faisant jouer son droit de veto²⁶.

– Comment l'expliquez-vous ?

– Je pense que l'agence craignait que nous prouvions que l'édulcorant est cancérigène²⁷ », m'a répondu le scientifique en me renvoyant à un article de novembre 1996, qui faisait suite à la publication de l'étude de John Olney sur l'augmentation des tumeurs cérébrales. Y témoignait James Huff, ainsi que David Rall, l'ancien directeur du NIEHS, qui supervisa le NTP pendant dix-neuf ans (jusqu'à son départ à la retraite en 1990) : « C'est une manière efficace d'assurer que l'aspartame ne sera pas testé, déclarait ce dernier. On empêche les chercheurs de le tester, puis on dit qu'il est sûr²⁸. »

« J'ai lu, pourtant, que le NTP avait publié les résultats d'une étude sur l'aspartame en 2005²⁹, ai-je poursuivi.

– C'est vrai, a reconnu James Huff, mais j'étais opposé à cette étude ainsi que plusieurs collègues du NIEHS. Elle a été menée sur des souris transgéniques à qui on a inséré un gène qui les rend plus susceptibles au cancer. C'est un nouveau modèle expérimental qui ne présente aucun intérêt pour les produits chimiques non génotoxiques. Or, l'aspartame n'est pas génotoxique, c'est-à-dire qu'il ne produit pas de mutations³⁰. Le résultat de cette étude, qui a coûté beaucoup d'argent pour rien, fut bien sûr négatif et elle a fait le bonheur de l'industrie³¹... J'étais écœuré, c'est pourquoi j'ai participé activement à la conception des études conduites par l'Institut Ramazzini qui, elles, ont confirmé les pouvoirs cancérigènes de l'aspartame. Ce sont pour moi les meilleures études jamais réalisées sur cette substance. »

Créé en 1987, en hommage au « père de la médecine du travail » (voir *supra*, chapitre 7), l'Institut Ramazzini est l'œuvre du cancérologue italien Cesare Maltoni, dont les travaux sur le chlorure de vinyle avaient semé la panique chez les fabricants de plastique européens et américains (voir *supra*, chapitre 11). Installé dans le magnifique château renaissance de Bentivoglio, à une trentaine de kilomètres de Bologne, le centre de cancérologie environnementale définit ses programmes de recherche en collaboration avec le Collège Ramazzini, qui compte cent quatre-vingts scientifiques issus de trente-deux pays. Parmi eux, quelques-uns des scientifiques que nous avons croisés dans ce livre, comme James Huff, Devra Davis, Peter Infante, Vincent Cogliano, Aaron Blair ou Lennart Hardell, Une fois par an, cette assemblée exceptionnelle se réunit à Carpi, le « lieu de naissance du maître » Bernardo Ramazzini. Dans un article publié en 2000, qui constitue une véritable profession de foi, mais aussi son testament, Cesare Maltoni (décédé en 2001) a décrit ce qui fait l'originalité de ce collège académique à nul autre pareil. « Notre époque est caractérisée par l'énorme expansion et la suprématie de l'industrie et du commerce, au détriment de la culture (dont fait partie la science) et de l'humanisme, écrit-il. L'objectif premier et bien souvent unique de l'industrie et du commerce est le profit. La stratégie de l'industrie et du commerce pour atteindre leurs objectifs – fussent-ils entrés en conflit avec la culture et l'humanisme – a été marquée par la création d'une culture alternative pseudoscientifique, dont le but principal est de polluer délibérément la vérité, en opposant la culture et la science et en étouffant la voix des humanistes³². » C'est pourquoi, poursuit Cesare Maltoni, la *raison d'être*³³ du Collège Ramazzini, c'est d'« être la maison de ceux qui ont consacré leur vie à la recherche de la vérité et d'être solidaire avec ceux qui sont attaqués et humiliés parce qu'ils poursuivent la vérité ».

Depuis sa création, l'Institut a testé quelque deux cents polluants chimiques, comme le benzène, le chlorure de vinyle, le formaldéhyde et de nombreux pesticides. Ses études ont souvent contribué à une baisse des normes d'exposition en vigueur, car leurs résultats sont inattaquables. D'abord, contrairement à la grande majorité des études industrielles, celles de l'Institut sont conduites sur des méga-cohortes, comprenant plusieurs milliers de cobayes, ce qui bien sûr renforce leur pouvoir statistique³⁴. Lors de ma visite, le 2 février 2010, j'avais été impressionnée par l'étendue du laboratoire, qui couvre 10 000 mètres carrés. D'énormes installations circulaires abritaient alors 9 000 rats soumis à différents niveaux d'ondes électromagnétiques pour une expérience que le docteur Morando Soffritti, qui a succédé à Cesare Maltoni, m'avait présentée comme « top secret », avec un large sourire entendu. « La deuxième caractéristique de notre Institut, m'avait-il expliqué, c'est que, contrairement aux recommandations du guide des « bonnes pratiques de laboratoire », nos études expérimentales ne durent pas deux ans, mais nous laissons vivre nos animaux jusqu'à leur mort naturelle. En effet, 80 % des tumeurs malignes détectées chez les humains le sont après l'âge de 60-65 ans. Il est donc aberrant de sacrifier les animaux expérimentaux à la cent quatrième semaine, ce qui, rapporté à l'espèce humaine, correspond à l'âge de la retraite où la fréquence d'apparition des cancers ou des maladies neurodégénératives est la plus élevée³⁵. »

« C'est la principale force des études de l'Institut Ramazzini, m'a confirmé James Huff. Quand on interrompt arbitrairement une étude au bout de deux ans, on risque de passer à côté des effets cancérigènes d'une substance. Et plusieurs exemples le prouvent. Le cadmium est un métal largement utilisé, notamment pour la fabrication de PVC ou d'engrais chimiques, qui a été classé dans le groupe 1 (« cancérigène pour les humains ») par le CIRC. Pourtant, les études expérimentales de deux ans ne montraient aucun effet. Jusqu'au jour où un chercheur a décidé de laisser mourir les rats naturellement : il a constaté que 75 % développaient un cancer du poumon dans le dernier quart de leur vie. De même, le NTP a étudié le toluène et n'a trouvé aucun effet au bout de vingt-quatre mois. En revanche, l'Institut Ramazzini a vu plusieurs cancers apparaître à partir du vingt-huitième mois. Le protocole des études de l'Institut Ramazzini devrait être repris par tous les chercheurs, car l'enjeu est important : on se glorifie toujours de l'allongement de l'espérance de vie, mais à quoi bon vivre dix ou quinze ans plus vieux, si c'est pour vivre sa retraite, accablé par toutes sortes de maladies qui seraient évitables si on contrôlait mieux l'exposition aux produits chimiques ? C'est pourquoi les deux études de l'Institut Ramazzini sur l'aspartame sont très inquiétantes... »

« L'aspartame est un agent cancérigène multisite puissant »

Plus inquiétant encore est le rejet de ces deux études par l'EFSA et la FDA et, dans la foulée, par toutes les agences réglementaires nationales (dont, bien sûr, l'ANSES française). Et je dois dire que j'ai beau tourner leurs arguments dans tous les sens, ils ne parviennent pas à me convaincre...



Publiée en 2006, la première étude portait sur 1 800 rats, qui ont ingéré des doses journalières d'aspartame comprises entre 20 mg/kg et 100 mg/kg, depuis l'âge de huit semaines jusqu'à leur mort naturelle. Résultat : une augmentation significative, corrélée à la dose, des lymphomes, leucémies et tumeurs rénales chez les femelles, et des schwannomes (tumeurs des nerfs crâniens) chez les mâles. « Si nous avions tronqué l'expérience en l'arrêtant à deux ans, nous n'aurions sans doute pas pu montrer le potentiel cancérigène de l'aspartame, écrivent les auteurs dans leur publication. Les résultats de cette méga-étude indiquent que l'aspartame est un agent cancérigène multisite puissant, y compris à la dose journalière de 20 mg/kg, qui est bien inférieure à la DJA³⁶. »

Curieusement, alors qu'elle se contente en général fort bien des résumés de données que lui envoient les fabricants, la FDA a, dans ce cas précis, beaucoup insisté pour obtenir l'ensemble des données brutes de l'étude. C'est en tout cas l'argument officiel qu'elle n'a cessé de brandir, à l'instar de David Hattan qui me l'a resservi sans sourciller : « Nous n'avons pu examiner qu'une petite partie des données brutes, m'a-t-il expliqué avec une moue navrée, et il nous a semblé que les changements observés étaient sporadiques et somme toute habituels dans ce genre d'expérimentation. Malheureusement, nous n'avons pas pu obtenir toutes les données, car l'Institut Ramazzini nous a dit que le règlement interne lui interdisait de les partager avec des tierces parties. »

« Pourquoi avez-vous refusé de communiquer les données brutes de l'étude ?, ai-je demandé à Morando Soffritti, le directeur scientifique de l'Institut Ramazzini.

– Je suis surpris que la FDA ait pu vous dire cela, m'a-t-il répondu, avec son indéfectible sourire en coin. Nous sommes entrés en contact avec la FDA dès 2005 et nous lui avons

envoyé toutes les données en notre possession. »

Dans l'avis qu'elle a publié, le 20 avril 2007, l'agence américaine affirme, en tout cas, que « les données de l'étude ne permettent pas de conclure que l'aspartame est cancérigène³⁷ ». Un an plus tôt, l'EFSA avait rendu un avis similaire, après une longue introduction où elle ne manquait pas de s'appuyer sur la « boîte noire » si laborieusement construite : « L'aspartame a notamment été l'objet de quatre études de cancérogénicité conduites sur des animaux pendant les années 1970 et au tout début des années 1980. Ces études, avec d'autres sur la génotoxicité, ont été évaluées par les agences réglementaires du monde et toutes ont conclu que l'aspartame n'avait pas de potentiel génotoxique ou cancérigène³⁸ ». Puis, l'Autorité européenne en vient à l'étude de l'Institut Ramazzini, qui comprend des « déficiences remettant en question la validité des résultats. [...] L'explication la plus plausible des résultats de l'étude concernant les lymphomes et leucémies, c'est que ceux-ci sont dus à une maladie respiratoire chronique dont souffrait la colonie. [...] En résumé, il n'y a pas de raisons de revoir la DJA de 40 mg/kg établie précédemment. »

« Pourquoi avez-vous rejeté cette étude ?, ai-je insisté auprès d'Hugues Kenigswald, le chef de l'Unité des additifs alimentaires de l'EFSA (que nous avons déjà rencontré au cours du chapitre 14).

– Alors, d'abord que ce soit bien clair : cette étude n'a absolument pas été rejetée, au contraire, elle a été étudiée (*sic*) avec le plus grand soin. Par contre, ce qui est très clair, c'est qu'il y a un certain nombre, pour ne pas dire un nombre certain, d'insuffisances méthodologiques qui ont été relevées dans cette étude...

– Par exemple ?

– En particulier, le fait que certains rats présentaient des pathologies respiratoires...

– Quel est le rapport entre le fait d'avoir une maladie respiratoire et un lymphome ou une leucémie ?

– La maladie respiratoire fait que ça provoque... est à l'origine de tumeurs et peut donc complètement brouiller les pistes ; c'est exactement ce qui s'est passé dans cette étude. »

L'argument de l'EFSA a (de nouveau) fait sourire Morando Soffritti qui, bien calé dans son fauteuil, a répliqué : « Nous ne sommes pas d'accord, pour une série de raisons. Premièrement, parce que les processus inflammatoires que nous observons dans nos animaux dépendent très souvent du fait que nous les laissons mourir naturellement sans interrompre leur vie de façon arbitraire. Et comme il arrive pour l'homme, dans la dernière phase de la vie, les complications pulmonaires et rénales sont très courantes. De plus, il n'a jamais été démontré que les infections pulmonaires ou rénales, qui apparaissent en fin de vie, soient capables de produire des tumeurs en si peu de temps.

– Est-ce que les rats du groupe contrôle avaient le même problème inflammatoire ?

– Bien sûr, nous l'avons observé à la fois dans les groupes traités et dans le groupe contrôle. La seule différence entre les deux groupes était que les groupes expérimentaux avaient ingéré de l'aspartame et que le groupe contrôle n'en avait pas ingéré. »

En 2007, l'équipe du docteur Soffritti a publié une seconde étude, encore plus inquiétante que la première. Cette fois-ci, quatre cents rates en gestation ont été exposées à des doses journalières d'aspartame de 20 mg/kg et de 100 mg/kg et leurs descendants ont été suivis jusqu'à leur mort. « Nous avons constaté que quand l'exposition commence pendant la vie fœtale, le risque d'avoir les tumeurs observées lors de la première étude augmente de manière très significative, a commenté Morando Soffritti. S'y ajoute l'apparition de tumeurs mammaires chez les descendantes femelles. Nous estimons que ces résultats devraient conduire les agences réglementaires à agir au plus vite, car les femmes enceintes et les enfants sont les plus grands consommateurs d'aspartame. » Dans leur publication, Morando Soffritti et ses collègues soulignent que, « à leur demande, nous avons fourni aux agences réglementaires toutes les données brutes de l'étude³⁹ ».

Pourtant, David Hattan m'a soutenu le contraire : « Nous n'avons pas examiné la seconde étude de l'Institut Ramazzini, car malheureusement nous n'avons pas pu trouver un accord pour obtenir les données brutes », a affirmé le toxicologue de la FDA.

« Ce n'est pas vrai, a rétorqué le docteur Morando Soffritti, depuis son laboratoire de Bentivoglio.

– Vous prétendez que David Hattan ment ?, ai-je insisté.

– On peut dire qu'il ment. »

Dans l'avis qu'elle a rendu le 19 mars 2009, l'EFSA souligne aussi que « les données brutes de l'étude n'ont pas été fournies par les auteurs », ce que dément avec vigueur le directeur de l'Institut Ramazzini. Puis, l'Autorité européenne écarte de nouveau les leucémies et lymphomes constatés, qu'elle s'entête à considérer comme « caractéristiques d'une maladie respiratoire chronique » (décidément !), avant de se lancer dans une explication qui a carrément fait bondir les Américains James Huff et Peter Infante tant elle leur semblait « scabreuse et peu scientifique » : « L'augmentation de l'incidence des carcinomes mammaires n'est pas considérée comme étant indicative d'un potentiel cancérigène de l'aspartame, car *l'incidence des tumeurs mammaires* chez les rats femelles est relativement élevée et *varie considérablement d'une étude de carcinogénicité à l'autre* », écrivent les experts de l'EFSA. Le groupe scientifique a constaté *qu'aucune augmentation de l'incidence des carcinomes mammaires n'a été signalée dans la précédente étude* menée sur l'aspartame, dans laquelle des doses du produit beaucoup plus élevées ont été utilisées⁴⁰. »

« C'est incroyable que des experts puissent écrire cela, s'est étonné James Huff. On dirait qu'ils n'ont pas compris que l'originalité de l'étude, c'est de commencer l'exposition *in utero*. Ce qui est inquiétant, c'est précisément que les descendantes ont développé des tumeurs mammaires que les rates adultes n'avaient pas développées dans la première étude. On observe exactement le même phénomène avec les perturbateurs endocriniens : ce sont les filles exposées pendant la vie fœtale qui ont des cancers mammaires, mais pas leurs mères ! »

De fait, l'argument de l'EFSA a de quoi surprendre, mais c'est pourtant le seul qu'a évoqué Hugues Kenigswald pour justifier la décision d'ignorer les résultats de l'étude italienne : « Les tumeurs mammaires qui sont décrites dans la deuxième étude n'apparaissent pas dans la première étude, m'a-t-il expliqué, en jetant des regards vers les deux fonctionnaires européens assis dans mon dos. Donc, les résultats des deux études sont incohérents. »

« Comment expliquez-vous cet argument de l'EFSA ? », ai-je demandé à Morando Soffritti, qui, manifestement, a cherché ses mots avant de me répondre : « Les évaluations faites par les experts des différentes agences sont souvent hâtives et pas toujours réfléchies, a-t-il lâché. S'ils avaient pris le temps de mesurer ce que peut impliquer une exposition commencée pendant la vie fœtale, peut-être n'auraient-ils pas émis un jugement aussi trivial d'un point de vue scientifique... » En attendant, la décision européenne a fait le bonheur de l'Association internationale des édulcorants (ISA) qui, dans un communiqué d'avril 2009, s'est « félicitée de l'avis scientifique publié par l'EFSA qui reconferme le précédent avis publié en mai 2006 sur la sécurité et l'innocuité de l'édulcorant aspartame, rejetant les affirmations de l'Institut Ramazzini, en Italie, selon lesquelles l'aspartame serait dangereux pour la santé. Ces conclusions de l'EFSA sont entièrement compatibles avec le *consensus scientifique mondial*, etc.⁴¹ ».

Conflits d'intérêts et boîte de Pandore

Je l'ai déjà dit et je le répète : les arguments avancés par l'EFSA et la FDA ne sont absolument pas convaincants. Comment comprendre que ces agences décident d'ignorer deux études conduites par un institut considéré comme un poids lourd dans le domaine de la cancérologie environnementale, alors qu'elles continuent de défendre bec et ongles la DJA de l'aspartame, fondée sur des études qui, pour le moins, présentent les pires « insuffisances méthodologiques », pour reprendre les termes d'Hugues Kenigswald ? Intriguée, j'ai décidé de savoir qui étaient les vingt et un experts qui constituent le « groupe ANS » de l'EFSA, le « groupe scientifique sur les additifs alimentaires et les sources de nutriments ajoutés aux aliments ».

Depuis 2002, les experts de l'Autorité européenne, qui à la différence de ceux du JMPR ou du JECFA sont permanents, sont tenus de déclarer leurs conflits d'intérêts et les déclarations sont consultables sur le site de l'EFSA. J'ai ainsi découvert que John Christian Larsen, le président du groupe, travaille pour... l'ILSI ! Même chose pour John Gilbert et Ivonne Rietjens, qui a aussi des liens financiers avec la FEMA (Flavor and Extract Manufacturers Association). Quant à Jürgen König, il a des contrats avec Danone, grand utilisateur d'aspartame. Mais la « palme », si j'ose dire, revient à Dominique Parent-Massin, qui est membre du comité scientifique d'Ajinomoto, le géant japonais de l'aspartame, et de Coca-Cola, un utilisateur historique de l'édulcorant et membre fondateur de l'ILSI ! Directrice du Laboratoire de toxicologie alimentaire de l'université de Brest, l'experte a même présidé le groupe additifs alimentaires de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa, rebaptisée Anses en 2010) ! Avec France Bellisle, une chercheuse de l'Institut national de recherche agronomique (INRA), qui siège au comité scientifique du Conseil européen de l'information sur l'alimentation (EUFIC), financé par les géants de l'agroalimentaire, et Bernard Guy-Grand, professeur de nutrition à l'Hôtel-Dieu, qui fut président du comité scientifique d'Ajinomoto, Dominique Parent-Massin fait partie de la *dream team* française du fabricant japonais, même si elle se garde bien de le dire quand elle

intervient sous l'étiquette « autorités sanitaires » dans les congrès pour défendre l'innocuité de l'aspartame⁴². Ainsi, lors des Entretiens de Bichat de 2006, elle a répété la bonne vieille antienne : « L'aspartame est l'un des additifs les plus étudiés au monde⁴³. »

J'ai évidemment interrogé Catherine Geslain-Lanéelle, la directrice exécutive de l'EFSA, sur les conflits d'intérêts patents qui caractérisent certains membres du « groupe ANS », avec en tête Dominique Parent-Massin. Pour être franche, j'avais quelque curiosité à rencontrer cette ancienne haute fonctionnaire très zélée de la Direction générale de l'alimentation, qui, on l'a vu dans le chapitre 6, avait refusé de communiquer le dossier d'autorisation de mise sur le marché du Gaucho au juge Louis Ripoll, alors qu'il perquisitionnait au siège de la DGAL, dans le cadre d'une instruction sur la toxicité de l'insecticide pour les abeilles. D'apparence très cordiale, la directrice exécutive m'a d'abord expliqué que l'EFSA avait commencé en 2008 la « réévaluation des colorants » et décidé récemment d'interdire un « colorant utilisé depuis trente ans en Europe dans les produits de petit-déjeuner et des saucisses consommées en Grande-Bretagne et en Irlande ». « Un examen des études a montré qu'il était génotoxique, m'a-t-elle précisé, donc nous l'avons retiré du marché, comme nous l'avions fait précédemment pour certains arômes de synthèse.

– C'est certes une bonne nouvelle, dis-je. Concernant l'aspartame, je suis surprise de voir qu'une personne comme Dominique Parent-Massin, dont les liens avec le principal fabricant d'aspartame sont avérés, siège dans le groupe sur les additifs alimentaires...

– Cela veut dire que, quand nous faisons l'évaluation de l'aspartame, cette experte ne peut pas être rapporteur, ne peut pas préparer l'avis du groupe et ne peut pas participer aux délibérations sur ce sujet, parce qu'elle a un conflit d'intérêts.

– Par exemple, dans le cas de l'avis qui a été rendu sur l'aspartame en mars 2009, Dominique Parent-Massin n'a pas participé ?

– Non... C'est important de comprendre qu'aujourd'hui la recherche publique est souvent associée à la recherche privée et, donc, qu'il est impossible de trouver des experts qui n'ont jamais eu de contact avec l'industrie, je pense que cela n'existe plus, a reconnu Catherine Geslain-Lanéelle. C'est pourquoi nous avons établi une règle qui veut que les scientifiques ayant travaillé ou travaillant directement pour le fabricant du produit évalué sont disqualifiés pour participer aux travaux d'évaluation, et c'est ce qui s'est passé avec Dominique Parent-Massin⁴⁴. »

La transparence, en tout cas, a ses limites. La déclaration de conflits d'intérêts de Dominique Parent-Massin que j'avais trouvée sur le site de l'EFSA *avant* ma visite à Parme a disparu quelques jours plus tard ! Elle a été remplacée par une nouvelle, où l'experte ne dit plus un mot sur ses liens avec Ajinomoto et Coca-Cola... L'anecdote a fait (encore) sourire Morando Soffritti, qui en avait aussi une à me raconter : « Un haut dirigeant de EFSA m'a dit un jour : "Docteur Soffritti, si nous admettions que les résultats de vos études sont valides, nous devrions interdire l'aspartame dès demain matin. Vous vous rendez bien compte que cela n'est pas possible"... »

Tout indique, en effet, que par-delà les enjeux économiques, l'aspartame est devenu une forteresse inexpugnable, ainsi que le souligne Erik Millstone, l'indéfectible poil à gratter des agences réglementaires : « Si elles admettent qu'elles ont fait une erreur, cela entraînera une perte de confiance. Et puis, elles craignent sans doute que cela ouvre les vannes, m'a-t-il expliqué avec un ton franchement accusateur. Il y a des gens qui risquent de dire : peut-être n'avez-vous pas fait une seule, mais plusieurs erreurs ; et peut-être que tout le processus est défectueux ! L'aspartame est une boîte de Pandore : si elle s'ouvre, c'est tout le système qui risque d'exploser. C'est aussi vrai pour le bisphénoI A, un autre produit symbolique de l'inefficacité de la réglementation telle qu'elle fonctionne depuis un demi-siècle »...

>> Cet extrait n'est pas en Creative Commons

>> Illustrations CC pour Elsa Secco et Flickr **Phranet, same_same, niallkennedy**

–

Retrouvez notre dossier sur l'enquête de Marie-Monique Robin :



“Notre poison quotidien”: un docu difficile à digérer

Des alternatives aux pesticides

Et notre illustration de Une de Elsa Secco en CC (utilisation de l'image de **Dave – aka Emptybelly en CC**)

1. C'est moi qui souligne. [↔]
2. D'après le *Chicago Tribune*, Monsanto a acheté Searle pour 2,7 milliards de dollars. La vente a rapporté 1 milliard de dollars à la famille Searle et 12 millions à Donald Rumsfeld (« Winter comes for a Beltway lion ; Rumsfeld rose and fell with his conviction intact », *Chicago Tribune*, 12 novembre 2006). [↔]
3. Congressional Record, « Proceedings and debates of the 99th Congress, first session », vol. 131, Washington, 7 mai 1985. [↔]
4. *Hearing before the Committee on Labor and Human Resources United States Senate One Hundredth Congress. Examining the Health and Safety Concerns of NutraSweet (Aspartame)*, 3 novembre 1987. [↔]
5. Pour plus d'informations sur les « portes tournantes » liées à l'aspartame, voir : Gregory Gordon, « NutraSweet : questions swirl », *United Press International Investigative Report*, 12 octobre 1987. [↔]
6. « FDA handling of research on NutraSweet is defended », *The New York Times*, 18 juillet 1987. [↔]
7. Dans le bulletin de l'US Air Force *Flying Safety* de mai 1992, le colonel Roy Poole a mis en garde les pilotes contre les dangers de l'aspartame : « Vertige, épilepsie, perte soudaine de mémoire et diminution progressive de la vue. » [↔]
8. Richard Wurtman et Timothy Maher, « Possible neurologic effects of aspartame, a widely used food additive », *Environmental Health Perspectives*, vol. 75, novembre 1987, p. 53-57 ; Richard Wurtman, « Neurological changes following high dose aspartame with dietary carbohydrates », *New England Journal of Medicine*, vol. 309, n° 7, 1983, p. 429-430. [↔]
9. Richard Wurtman, « Aspartame : possible effects on seizures susceptibility », *The Lancet*, vol. 2, n° 8463, 1985, p. 1060. [↔]
10. La lettre a été publiée dans Gregory Gordon, « NutraSweet : questions swirl », *loc. cit.* [↔]
11. La barrière sang-cerveau, appelée « barrière hémato-encéphalique », protège le cerveau des agents pathogènes circulant dans le sang. [↔]
12. Jacqueline Verrett et Jean Carper, *Eating May be Hazardous to your Health*, Simon and Schuster, New York, 1994, p. 19-21. [↔]
13. Le rouge citrin n° 2 (E 121) est interdit en Europe depuis 1977. Il est classé « cancérogène probable pour les humains » (groupe 2B) par le CIRC. Il est toujours autorisé aux États-Unis, uniquement pour colorer la peau des oranges. Si vous achetez des oranges de Floride, il est recommandé de se laver les mains après les avoir épluchées... [↔]
14. La phocomélie se traduit par une atrophie des membres. Elle est caractéristique des enfants qui ont été exposés *in utero* à la thalidomide, un médicament prescrit aux femmes enceintes contre les nausées, dans les années 1950 et 1960. [↔]
15. *Ibid.*, p. 42 et 48. [↔]
16. Entretien de l'auteure avec David Hattan, Washington, 19 octobre 2009. [↔]
17. John Olney et alii, « Increasing brain tumor rates : is there a link to aspartame ? », *Journal of Neuropathology and Experimental Neurology*, vol. 55, n° 11, 1996, p. 1115-1123. [↔]
18. David Michaels, *Doubt is their Product, op. cit.*, p. 143. [↔]
19. Paula Rochon et alii, « A study of manufacturer-supported trials of nonsteroidal anti-inflammatory drugs in the treatment of arthritis », *Archives of Internal Medicine*, vol. 154, n° 2, 1994, p. 157-163. Voir aussi : Sheldon Krinsky, « The funding effect in science and its implications for the judiciary », *Journal of Law Policy*, vol. 13, n° 1, 2005, p. 46-68. [↔]
20. Henry Thomas Stelfox et alii, « Conflict of interest in the debate over calcium-channel antagonists », *New England Journal of Medicine*, vol. 338, n° 2, 1998, p. 101-106. [↔]
21. Justin Bekelman et alii, « Scope and impact of financial conflicts of interest in biomedical research », *Journal of the American Medical Association*, vol. 289, 2003, p. 454-465 ; Valerio Gennaro, Lorenzo Tomatis, « Business bias : how epidemiologic studies may underestimate or fail to detect increased risks of cancer and other diseases », *International Journal of Occupational and Environmental Health*, vol. 11, 2005, p. 356-359. [↔]
22. Bruno Latour, *La Science en action, op. cit.*, p. 98. [↔]
23. Harriett Butchko et Frank Kotsonis, « Acceptable daily intake vs actual intake : the aspartame example », *Journal of the American College of Nutrition*, vol. 10, n° 3, 1991, p. 258-266. [↔]
24. Lewis Stegink et Jack Filer, « Repeated ingestion of aspartame-sweetened beverage : effect on plasma amino acid concentrations in normal adults », *Metabolism*, vol. 37, n° 3, mars 1988, p. 246-251. [↔]

25. Richard Smith, « Peer review : reform or revolution ? », *British Medical Journal*, vol. 315, n° 7111, 1997, p. 759-760. Voir aussi : Richard Smith, « Medical journals are an extension of the marketing arm of pharmaceutical companies », *PLoS Medicine*, vol. 2, n° 5, 2005, p. 138. [↔]
26. Le National Toxicology Program est placé sous la direction du NIEHS, mais ses sujets de recherche sont décodés par un comité exécutif, qui comprend des représentants de toutes les agences réglementaires américaines, comme l'OSHA, l'EPA ou la FDA. [↔]
27. Entretien de l'auteur avec James Huff, Research Triangle Park, 27 octobre 2009. [↔]
28. Cité par Greg Gordon, « FDA resisted proposals to test aspartame for years », *Star Tribune*, 22 novembre 1996. [↔]
29. National Toxicology Program, *Toxicology Studies of Aspartame (CAS No. 22839-47-0) in Genetically Modified (FVB Tg.AC Hemizygous) and B6.129-Cdkn2atm1Rdp (N2) deficient Mice and Carcinogenicity Studies of Aspartame in Genetically Modified [B6.129-Trp53tm1Brd (N5) Haploinsufficient] Mice (Feed Studies)*, octobre 2005. [↔]
30. On considère qu'il y a deux types d'agents cancérogènes : les génotoxiques, qui agissent directement sur les gènes en initiant la première étape du processus de cancérisation par mutations géniques ; et les non génotoxiques, qui n'agissent pas directement sur les gènes, mais participent au processus de cancérogenèse (stade de promotion ou de progression) en favorisant la prolifération des cellules mutées ou « initiées » (voir la fiche « Cancérisation professionnelle », sur le site <www.cancer-environnement.fr>). [↔]
31. De fait, l'étude du NTP était accompagnée de cette remarque : « Étant donné qu'il s'agit d'un nouveau modèle, il y a une incertitude quant à sa sensibilité et sa capacité à détecter un effet cancérogène. » [↔]
32. Paula Rochon et alii, « A study of manufacturer-supported trials of nonsteroidal anti-inflammatory drugs in the treatment of arthritis », *Archives of Internal Medicine*, vol. 154, n° 2, 1994, p. 157-163. Voir aussi : Sheldon Krinsky, « The funding effect in science and its implications for the judiciary », *Journal of Law Policy*, vol. 13, n° 1, 2005, p. 46-68. [↔]
33. En français dans le texte. [↔]
34. Morandi Soffritti, Cesar Maltoni et alii, « Mega-experiments to identify and assess diffuse carcinogenic risks », *Annals of the New York Academy of Sciences*, vol. 895, décembre 1999, p. 34-55. [↔]
35. Voir Morando Soffritti, Cesare Maltoni et alii, « History and major projects, life-span carcinogenicity bioassay design, chemicals studied, and results », *Annals of the New York Academy of Sciences*, vol. 982, 2002, p. 26-45 ; Cesare Maltoni et Morando Soffritti, « The scientific and methodological bases of experimental studies for detecting and quantifying carcinogenic risks », *Annals of the New York Academy of Sciences*, vol. 895, 1999, p. 10-26. [↔]
36. Morando Soffritti et alii, « First experimental demonstration of the multipotential carcinogenic effects of aspartame administered in the feed to Sprague-Dawley rats », *Environmental Health Perspectives*, vol. 114, n° 3, mars 2006, p. 379-385 ; Fiorella Belpoggi, Morando Soffritti et alii, « Results of long-term carcinogenicity bioassay on Sprague-Dawley rats exposed to Aspartame administered in feed », *Annals New York Academy of Sciences*, vol. 1076, 2006, p. 559-577. [↔]
37. Center for Food Safety and Applied Nutrition, « FDA Statement on European Aspartame Study », 20 avril 2007. [↔]
38. « Opinion of the scientific panel on food additives, flavourings, processing aids and materials in contact with food (AFC) related to a new long-term carcinogenicity study on aspartame », EFSA-Q-2005-122, 3 mai 2006. [↔]
39. Morando Soffritti et alii, « Life-Span exposure to low doses of aspartame beginning during prenatal life increases cancer effects in rats », *Environmental Health Perspectives*, vol. 115, 2007, p. 1293-1297. [↔]
40. « Mise à jour de l'avis formulé à la demande de la Commission européenne sur la seconde étude de carcinogénicité de l'ERF menée sur l'aspartame, tenant compte de données de l'étude soumises par la Fondation Ramazzini en février 2009 », EFSA-Q-2009-00474, 19 mars 2009. C'est moi qui souligne. [↔]
41. « Brèves et dépêches technologies et sécurité », 23 avril 2009. Ce n'est pas moi qui souligne. Au moment où j'écris ces lignes, j'apprends que l'Institut Ramazzini a publié une nouvelle étude conduite sur des souris gravides, qui montre que l'aspartame induit des cancers du foie et du poumon chez les mâles (Morando Soffritti et alii, « Aspartame administered in feed, beginning prenatally through life-span, induces cancers of the liver and lung in male Swiss mice », *American Journal of Industrial Medicine*, vol. 53, n° 12, décembre 2010, p. 1197-1206). [↔]
42. Voir William Reymond, « Coca-Cola serait-il bon pour la santé ? », *Bakchich*, 19-20 avril 2008. [↔]
43. « Les boissons light ? C'est le sucré... sans sucres », *La Dépêche*, 29 septembre 2009 ; « Souvent accusé, le faux sucre est blanchi », <Libération.fr>, 14 septembre 2009. [↔]
44. Entretien de l'auteur avec Catherine Geslain-Lanéelle, Parme, 19 janvier 2010. [↔]

LATOUFFE LE TERRIBLE

le 16 mars 2011 - 1:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je suis le seul à avoir l'impression que cet article brasse du vent sur fond de théorie du complot?

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

VISCÈRE

le 16 mars 2011 - 10:27 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Excellent.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BEURK



le 16 mars 2011 - 19:48 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Dès qu'il y a de l'aspartame, poubelle, le gout est vraiment trop répugnant.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

THOMASI

le 17 mars 2011 - 17:16 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Très intéressant.

Coquille: "la Found and Drugs Administration" (Food)

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

ADMIN

le 17 mars 2011 - 17:22 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci thomasi :)

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

AZAM

le 22 mars 2011 - 18:48 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



On le sait bien le Pentagone a été détruit par Al Queida et d'excellents écrivains en ont fait des tonnes, et figurez vous qu'ils ont vendu des livres. Fond de commerce drôlatique. Je ne crois pas que l'Aspartame en mérite autant. Mais il est plus facile de faire parler de soi en disant que tout va mal et que notre santé est en perpétuel danger. Manger tue, mais pas comme vous le croyez. Pas par les additifs et les édulcorants mais par l'obésité. Vous vous trompez de combat et je pense que vous le savez. La théorie de la peur et du complot sont tout de même la névrose de notre société qui la mettent en danger.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

SHERLYN

le 14 février 2012 - 20:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



BION l'm imeprssed! Cool post!

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

BIOWOMEN

le 6 juillet 2011 - 17:38 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Lisez aussi l'article de RUE 89 : les études des producteurs d'aspartame sont bidons : <http://www.rue89.com/dessous-assiette/2011/06/27/etudes-bidon-conflits-dinterets-laspartame-dans-de-sales-draps-211122>

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

VALOO

le 8 juillet 2012 - 18:37 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



C'est bien beau de parler de DJA mais aucun industriel ne veut donner les dosages d'édulcorants utilisés dans leurs produits... Donc on fait comment pour savoir si l'atteint...

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

6 pings

"Notre poison quotidien": un docu difficile à digérer » Article » OWNI, Digital Journalism le 16 mars 2011 - 8:37

[...] Les dangers de l'aspartame et le silence des autorités publiques, les bonnes feuilles du livre de Marie-Monique Robin Notre Poison quotidien [...]

Des alternatives aux pesticides » Article » OWNI, Digital Journalism le 16 mars 2011 - 8:38

[...] Les dangers de l'aspartame et le silence des autorités publiques, les bonnes feuilles du livre de Marie-Monique Robin Notre Poison quotidien [...]

Quelques alternatives aux pesticides » Article » OwniSciences, Société, découvertes et culture scientifique le 17 mars 2011 - 12:46

[...] Les dangers de l'aspartame et le silence des autorités publiques, les bonnes feuilles du livre de Marie-Monique Robin Notre Poison quotidien [...]

Malgré la Lybie, le Japon, Le Pen et le nucléaire, la terre tourne encore ! le 19 mars 2011 - 9:04

[...] adolescente meurt d'une intoxication alimentaire, après avoir ingéré un kebab !L'aspartame est un poison. Et c'est connu depuis 1987 !Pour prévenir des maladies dégénératives du cerveau, il [...]

Qui n'aime pas le sucre ? | BlaBlaBl Arth le 24 avril 2011 - 12:00

[...] ça, c'est pour une autre fois. Peut-être en parlant de l'aspartame... Cette entrée a été publiée dans Actualités, bonnes ou mauvaises.... Vous pouvez la [...]

Aspartame : à qui profite la bataille de la communication ? | Bmax.fr le 21 mai 2012 - 15:19

[...] Des recettes minceur à l'aspartame Pendant ce temps là, les blogs minceur continuent de s'échanger des recettes à l'aspartame, sans se soucier vraiment des doses. Une personne 60 kg ne devrait pas ingérer plus de 2,4 g par jour, selon la réglementation officielle, mais la DJA est contestée et doit être révisée. A l'heure des forum minceurset des recettes signées Dukan, il est nécessaire de rappeler que la cuisson de l'aspartame est a priori vivement déconseillée pour des raisons d'éventuelle toxicité. Mais sur ce point-là aussi, le débat fait rage. > A lire par ailleurs : – Corinne Gouget : « Aspartame, glutamate : la nouvelle génération est en danger » – Les bonnes feuilles de l'enquête « Notre Poison quotidien » de Marie-Monique... [...]